



**Déclaration de la haute représentante,
Mme Federica MOGHERINI, au nom de l'Union européenne,
à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination
de la discrimination raciale, le 21 mars 2016**

Nous célébrons aujourd'hui la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

Si de nombreuses mesures utiles ont été prises un peu partout dans le monde en vue d'éliminer la discrimination raciale, nous demeurons néanmoins confrontés à des barrières et des défis majeurs.

En septembre de l'an dernier, les chefs d'État européens et du reste du monde ont adopté le programme de développement durable des Nations unies à l'horizon 2030, par lequel ils se sont engagés à ne laisser personne de côté dans la réalisation de l'objectif commun d'éradiquer la pauvreté et d'assurer le développement durable partout dans le monde. En revanche, l'époque actuelle est également marquée par l'intensification des défis liés à la crise économique mondiale, aux migrations, au terrorisme, à la pauvreté et à l'accroissement des inégalités.

Ces difficultés touchent en particulier les personnes qui font déjà l'objet d'une discrimination fondée sur leur couleur, leur race, leur ascendance, leur caste ou leur origine ethnique ou nationale. L'Union européenne continuera d'agir en vue d'éliminer toutes les formes de discrimination, aussi bien à l'intérieur de ses frontières que dans le reste du monde, afin que chacun puisse jouir des droits de l'homme et des libertés fondamentales, sans restrictions ni exceptions. L'UE demeure par ailleurs fermement résolue à lutter contre les discours de haine. Tous les êtres humains sont égaux en dignité et doivent être en mesure de jouir de leurs droits, tels qu'ils sont consacrés par la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Aujourd'hui, l'Union européenne invite une nouvelle fois tous les États qui ne l'ont pas encore fait à devenir parties à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Il est indispensable d'adopter des mesures résolues et efficaces au niveau national, régional et international si nous voulons prévenir et faire cesser la discrimination raciale.

L'Union européenne continuera à travailler en étroite concertation avec l'ensemble des pays partenaires, les organisations régionales et internationales, ainsi que la société civile, afin d'éliminer la discrimination raciale à travers le monde.